

ASSURANCE AUTOMOBILE

FORMULAIRE DE DÉCLARATION DU RISQUE ET DEMANDE D'ÉTUDE PERSONNALISÉE

Formulaire à compléter et à adresser par courrier électronique à : contact@lafont-assurances.com

de la souscription d'un nouveau contrat d'un remplacement du contrat N°	Date d'effet envisagée :			
	PROPOSANT			
Nom (ou raison sociale) :	Prénom :			
Adresse:				
Code postal* : Ville :				
Je suis : 🗌 un(e) licencié(e) 🔲 un club 🔲 une SCA 🔲 un Organisme Déconcentré 🔲 Autre				
Si personne morale, nom, prénom interlocu	uteur :			
Fonction:	Numéro SIRET (si personne morale) :			
Téléphone fixe* :	Téléphone portable* :			
E-mail :				
Numéro de licence/ d'affiliation / d'agréme	ent FFESSM :			
Vous pouvez me joindre (précisez les jours et les l	heures):			

VÉHICULE À ASSURER

Case de votre carte grise	Informations	
Α	Numéro d'immatriculation	
В	Date de la première immatriculation	
C.1	Nom et prénom titulaire de la carte grise	
D.1	Marque du véhicule	
D.2	Type, Variante, Version (si disponible) du véhicule	
D.3	Dénomination commerciale	
	Date du certificat d'immatriculation	
P.3	Type de carburant ou source d'énergie	
R.6	Puissance administrative nationale (« chevaux fiscaux »)	

Mode d'acquisition du véhicule :









CONDUCTEUR PRINCIPAL (si personne physique)

Nom:	Prénom :			
Date de naissance :	Date de permis :			
Permis obtenu dans le cadre de la conduite accompa	agnée: OUI NON			
Profession:	Code postal du lieu de travail* :			
Stationnement du véhicule :	Code postal du lieu de garage :			
Usage du véhicule :	Kilométrage annuel effectué :			
Si limitation de kilométrage, nombre de kilomètres au compteur du véhicule :				
Utilisation du véhicule :				
Véhicule utilisé dans le cadre de la conduite accompa	agnée : OUI NON			

ANTÉCÉDENTS DU CONDUCTEUR PRINCIPAL

Le conducteur principal a été assuré auprès de la compagnie d'assurance :	mois sans interruption dans les 30	6 derniers mois		
• Le coefficient de réduction/majoration à l'échéance est de :				
• Si bonus 050, date d'acquisition :				
• Le conducteur principal déclare	sinistre(s) dans les 36 derniers mois.			
Sinistre 1 :	Date :			
Sinistre 2 :	Date :			
Sinistre 3:	Date:			
Sinistre 4 :	Date :			
Sinistre 5 :	Date:			
Le contrat précédent n'a pas été résilié par l'assureur précédent				
• Le conducteur principal, son conjoint/concubin et les conducteurs désignés n'ont fait l'objet d'aucune contravention, ni condamnation pour conduite en état d'ivresse au cours des 5 dernières années				
La conductour principal, con conjoint/concubin et les conductours désignée n'ent pas fait l'objet				

- Le conducteur principal, son conjoint/concubin et les conducteurs désignés n'ont pas fait l'objet d'une annulation ou d'un retrait de permis supérieur à 45 jours au cours des 3 dernières années...
- Le conducteur principal, son conjoint/concubin et les conducteurs désignés n'ont pas fait l'objet de contravention ou condamnation au cours des 3 dernières années pour conduite sous l'emprise de stupéfiants et/ou délit de fuite
- Le conducteur principal, son conjoint/concubin et les conducteurs désignés n'ont pas fait l'objet d'une contravention pour défaut d'assurance en date au cours des trois dernières années...



2000€



GARANTIES SOUHAITÉES

FORMULE 1

- Responsabilité civile
- Défense, Recours et Avance sur recours
- Sécurité du conducteur
 Protection juridique

OPTIONS

Bris de glaces sans franchise

Assistance avec véhicule de remplacement

sans véhicule de remplacement

FORMULE 2

FORMULE 1 4

• Bris de glaces • Vol et incendie

OPTIONS

Assistance avec véhicule de remplacement

sans véhicule de remplacement

Effets et accessoires

Contenu du véhicule assuré 300€ 1000€

FORMULE 3

FORMULE 2 +

Dommages tous accidents

OPTIONS

Assistance avec véhicule de remplacement

sans véhicule de remplacement

Effets et accessoires

Contenu du véhicule assuré 300€ 1000€ 2000€

Indemnisation renforcée (perte financière si location avec option d'achat)

OPTION

Dérogation transport de bouteilles gonflées

Réservée aux clubs, Organismes Déconcentrés et SCA titulaires d'un contrat «100% Associations» ou «100% Pro» porté par compagnie Generali IARD et intermédié par Lafont Assurances.

Les garanties demeurent acquises aux véhicules particuliers 4 roues transportant des bouteilles de plongée et/ou des bouteilles d'oxygène gonflées, destinées à la pratique des activités prévues par les Statuts de la FFESSM, ainsi qu'à la sécurité desdites pratiques. Cette dérogation ne s'applique pas aux véhicules de transport en commun tels que visés à l'Article 21 de l'arrêté du 1er juin 2001.

MODE DE PAIEMENT

Avec prélèvement automatique

Sans prélèvement automatique

COMMENTAIRE

Art. L113-2 al.2 du Code des Assurances : l'assuré est de tenu de répondre exactement aux questions posées par l'assureur, notamment dans le formulaire de déclaration du risque par lequel l'assureur l'interroge lors de la conclusion du contrat, sur les circonstances qui sont de nature à faire apprécier par l'assureur les risques qu'il prend en charge.

Informatique et libertés : les informations personnelles concernant les Assurés recueillies lors de la souscription sont nécessaires au traitement de la demande de souscription. Elles pourront être communiquées aux tiers intervenant dans la souscription, la gestion et l'exécution du contrat. L'Assuré peut demander communication et rectification de toute information le concernant auprès de la société, munis d'une pièce d'identité, en précisant ses nom, prénom, adresse et si possible sa référence client : LAFONT ASSURANCES - Centre de Services - Zone d'Activités Mixte du Moulinas - 2, rue du Moulinas - 66330 CABESTANY- France.

Il peut également s'opposer à ce que ses coordonnées et ses données non sensibles, qui peuvent être transmises aux sociétés d'assurances, ainsi qu'à d'autres sociétés ou associations, soient utilisées à des fins de prospection commerciale, par simple lettre envoyée à l'adresse mentionnées ci-dessus.

FONT